

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jacquemart, 4 août \[1843\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jacquemart, 4 août [1843]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Jacquemart](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (10v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Jacquemart, 4 août [1843], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/10/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27299>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 août 1843](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Jacquemart](#)

Lieu de destination Quessy (Tergnier, Aisne)

Description

Résumé Proposition de vente de vieilles tôles de fer.

Notes Le brouillon occupe la partie supérieure du folio 11r.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Jacquemart

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Fondateur de fer à Quessy (Tergnier, Aisne), actif dans la première moitié du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

le 16 aout

Monsieur Jaquemart d. quilly

Je suis sous peine de me faire passer de cruelles
blessures de mille torts et de la peine que me envenime par ce
en un moment mille a quinze cents Pilsuy que je pourrais
vous expulser immédiatement après votre réponse que je vous
suis obligé de me point temps me faire attendre
agréz je vous prie mes salutations

Tendres respects

le 16 aout 1767

Monsieur de la Roche

Je suis de nouveau de M. Michaud que je n'ai plus récemment
par ma lettre du 9 juillet dernier avec billet pour me prier
de lui faire continuer l'envoi de la Démocratie parifige. J'ai reçu
les deux premiers n^{os} et je lui ai fait remettre ceux qui ~~parviennent~~
^{me sont parvenus} et je vous prie d'en de lui envoyer si vous est possible
ceux qui sont restés et de le considérer comme un de vos
abonnés je suis assuré son abonnement est un bon sur
pays quand j'en aurai pu avoir une entente avec lui
par l'occasion de cette lettre je vous prie de vouloir donner
connaissance d'un fait qui s'est passé dans notre canton
un enfant au maillot a été trouvé abandonné pres de Bergues
sur le bord de la route de Maize en état infirme et
venant de faire abuser son est que la première idée a été
d'aller aux maigres de le faire lever dans sa commune
l'ignorer si réellement le premier mouvement de cette
impulsion Générale

plusieurs mandements ont déjà été arrêtés sans pourtant
que l'auteur est connu. la justice semble donc le ranger
de Paris que l'assemblée mise de la classe pauvre qui compte
la majorité de nos populations manufacturières dont les
milliers ouvriers se nourrissent que un pain vingt cinq centimes par
jour de moyen ~~travail~~ ^{travail} qui de 40 à 60 centimes et etc. seraient
pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille en bas âge
pourrait être cause de et abandon

agréz Monsieur l'hommage de mes sympathies